



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0874

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fournitures de plomberie à mettre en oeuvre dans les bâtiments par les services techniques de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les marchés de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Frih

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0874**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Fournitures de plomberie à mettre en oeuvre dans les bâtiments par les services techniques de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les marchés de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les marchés à conclure sont des marchés de fournitures destinées à des réparations ou des travaux dans tous types de bâtiments pour des interventions en régie par les services techniques de la Métropole de Lyon.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, en application des articles 26, 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution de marchés relatifs à des fournitures de plomberie à mettre en oeuvre dans les bâtiments par les services techniques de la Métropole.

Les prestations font l'objet de l'allotissement ci-dessous mentionné :

- lot n° 1 : fournitures de plomberie et de chauffage,
- lot n° 2 : fournitures de robinetterie et d'équipements sanitaires.

Tous les lots feraient l'objet de marchés à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics.

Ils seraient conclus pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois deux années.

Les lots comporteraient l'engagement de commande minimum suivant et ne comporteraient pas d'engagement de commande maximum :

- lot n° 1 : fournitures de plomberie et de chauffage - engagement minimum de commande pour chaque durée du marché : 100 000 € HT, soit 120 000 € TTC. Estimation prévisionnelle du besoin pour la durée totale du marché : 264 000 € HT, soit 316 800 € TTC,
- lot n° 2 : fournitures de robinetterie et d'équipements sanitaires - engagement minimum de commande pour chaque durée du marché : 120 000 € HT, soit 144 000 € TTC. Estimation prévisionnelle du besoin pour la durée totale du marché : 304 000 € HT, soit 364 800 € TTC.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 23 octobre 2015, a classé première pour chaque lot, l'offre jugée économiquement la plus avantageuse des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : fournitures de plomberie et de chauffage : entreprise Collomb,
- lot n° 2 : fournitures de robinetterie et d'équipements sanitaires : entreprise Descours Cabaud.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes y afférents avec les entreprises suivantes :

- lot n° 1 : fournitures de plomberie et de chauffage : entreprise Collomb pour un montant minimum de 100 000 € HT, soit 120 000 € TTC, sans engagement de commande maximum, pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois deux années,

- lot n° 2 : fournitures de robinetterie et d'équipements sanitaires : entreprise Descours Cabaud pour un montant minimum de 120 000 € HT, soit 144 000 € TTC, sans engagement de commande maximum, pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois deux années.

2° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire aux budgets correspondants - exercices 2016 et suivants.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.